

**Conseil de site
Séance du 3 juin 2025**

Délibération n°1
Portant approbation du procès-verbal du conseil de site du 29 avril 2025

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement,

Considérant qu'il revient au conseil de site d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 38	Pour : 30
Nombre de membres présents : 19	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 11	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 8	Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil de site approuve le procès-verbal de la séance du 29 avril 2025.

Article dernier :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de CY Cergy Paris Université,



Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 13 juin 2025

Publiée le : 13 juin 2025

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SITE

Séance du mardi 29 avril 2025

Liste de présence

Étaient présents

GATINEAU Laurent, président de CY Cergy Paris Université
RZEPKA Emmanuelle, représentante du recteur de la région académique d'Ile-de-France
HERLICOVIEZ David, directeur général des services
SCHERMESSEUR Isabelle, directrice de cabinet

Collège A : Professeurs des universités et assimilés

GOUBARD Fabrice
JAILLET Alain
RADUT-GAGHI Luciana
SEYER Damien

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou personnels assimilés

GATINEAU Laurent
HUGUET Claire
JEANNIN Laurent
PERERA Luc
ROYER Carine

Collège des représentants des personnels BIATSS

BLANCHOU Pierre
PACANOWSKI Corinne
RANDRIAMALAKA Noa

Collège des doctorants

ENGRAND Rémi

Collège des étudiants

-

Collège des personnalités extérieures

HUMBERT Thibault	Vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, maire d'Eragny
LARROCHE Catherine	Délégue régionale CNRS Ile-de-France Meudon

Collège des représentants des établissements composantes

MAUGUIN Murielle, représentante titulaire, directrice de l'INSEI

Collège des représentants des établissements associés

ALVES PINTO Céline, représentante suppléante, directrice du financement public et des partenariats de l'ESSEC

BERNARD Clémence, représentante titulaire, directrice de l'EBI

Représentants du monde socio-économique

VIAUD Benjamin, entrepreneur val d'oisien des EdTech (Beneylu), ancien diplômé de l'EISTI (CY Tech)

Invités

MEUNIER Benjamin

DOTTI Carole

ANDRIYANOVA Iryna

GOUBARD Fabrice

Directeur général adjoint de la direction Pilotage

Agent comptable

Candidate à la vice-présidence déléguée à la recherche

Candidat à la vice-présidence déléguée à la formation

Ont donné procuration

E. GHORBEL à A. JAILLET

V. TOUREILLE à L. RADUT-GAGHI

J.-B. FRETIGNY à L. PERERA

E. BONNEFOY à C. ROYER

S. VON EUW à L. GATINEAU

P. BISMUTH à C. ALVES PINTO

P. LECHAUX à D. SEYER

D. PAWLIK à C. ALVES PINTO

C. PEIFFERT à L. GATINEAU

V. TENIERE à L. RADUT-GAGHI

Membres absents ou excusés

AGOUMIMELCHA Sarah

AKIL Manel

LAVAL Samuel

PHILIPPON Aziza

DAINVILLE Nicolas

VAUTRIN Erik

FOUCHET-ISHII Charlotte

MERVAL Vincent

DAUBENFELD Véronique

2 – ORDRE DU JOUR

1. Désignation du vice-président Formation
2. Désignation du vice-président Recherche
3. Délégation de pouvoir du CS au président
4. Information sur la composition des sections disciplinaires usagers et enseignants
5. Création de l'Institut de recherche en santé pour les territoires (sous réserve)
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 12 heures.

Laurent GATINEAU ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de site.

I. Désignation du vice-président Formation

Laurent GATINEAU informe que le conseil d'établissement a émis un avis favorable sur la candidature de Fabrice GOUBARD à la vice-présidence Formation de CY Cergy Paris Université avec 37 voix pour (sur 45 votants). Il lui donne la parole afin qu'il présente sa candidature.

Fabrice GOUBARD indique qu'il est professeur en chimie et qu'il effectue une recherche en chimie des matériaux. Depuis sa nomination en tant que vice-président Formation en novembre 2023, il exerce encore une recherche et s'est orienté vers le sujet du patrimoine. Il a eu l'opportunité, il y a quelques années, de diriger une licence professionnelle en formulation (produits cosmétiques) et de monter un master en apprentissage en formulation et en data mining. Il a été directeur du département de chimie et président du jury de VAE de l'établissement, ce qui lui a permis de rencontrer une bonne partie des directeurs de composante et des responsables de formation. Il a accepté cette fonction lors de la mandature précédente parce qu'il pensait pouvoir apporter son expérience pour optimiser l'offre de formation. Son idée est de proposer aux étudiants, lorsqu'ils arrivent en L1, un parcours qui peut s'arrêter en premier cycle ou de poursuivre en deuxième cycle voire en troisième cycle. Il discute avec les composantes et les accompagne pour que leurs étudiants parviennent à s'insérer professionnellement. Il mène également une réflexion sur l'orientation que l'établissement peut proposer à des étudiants qui arrivent en première année sans savoir véritablement ce qu'ils souhaitent faire. Il s'agit ainsi de faciliter les changements de parcours dès la première année et de mettre en place des passerelles à l'intérieur d'une même composante, entre les composantes voire entre les établissements de CY Alliance. Fabrice GOUBARD communique largement auprès des étudiants sur ces possibilités de réorientation.

Fabrice GOUBARD collabore avec le vice-président adjoint en charge des formations de premier cycle. Il est également très sensible à la formation à l'international (Maroc, Vietnam, Cameroun...) et travaille en relation étroite avec la vice-présidente des partenariats internationaux. Il est également en contact régulier avec la vice-présidente apprentissage et formation continue (PIA ACT PRO...), la vice-présidente vie étudiante (TEDS, UE libres, rythmes étudiants...) et la DGA Formation. En termes de faits marquants lors des deux dernières années, il mentionne les équivalences systématiques de diplômes à CY Tech, le cadrage de l'offre de formation, l'approche par compétences, etc. Plusieurs perspectives sont également identifiées comme la réforme du professorat des écoles, la restructuration de CY Tech et la modélisation de l'offre de formation 2026-2031.

Carine ROYER remercie Fabrice GOUBARD pour sa présentation et souhaiterait qu'il éclaire les élus sur ce qui relève du conseil de site et de son projet au niveau des formations de CY Alliance. Elle s'interroge notamment sur sa gestion de la cartographie des formations au sein du site car elle se souvient de la création d'un master de l'EBI qui était plus ou moins en concurrence avec un master de CY Cergy Paris Université lors de la mandature précédente. Elle souhaite aussi l'entendre sur l'articulation formation-recherche, entre le master et le doctorat par rapport aux graduate schools, et connaître les projections sur les années à venir concernant la graduate school Management.

Fabrice GOUBARD indique qu'il a rencontré tous les établissements de CY Alliance pour leur expliquer comment CY Cergy Paris Université fonctionnait et voir ce qu'il était possible de mettre en œuvre ensemble. Des groupes de travail ont été lancés il y a quelques mois pour travailler sur les mutualisations possibles entre les établissements de CY Alliance. Il faudra également réfléchir ensemble sur le développement et le partage d'outils comme l'IA par exemple.

Carine ROYER souhaite savoir comment les collègues peuvent impulser des initiatives entre les établissements au niveau des formations.

Fabrice GOUBARD pense que des réflexions sortiront de ces groupes de travail afin de monter des projets ensemble. Par ailleurs, les masters recherche sont primordiaux dans le cadre de la poursuite en doctorat. Même s'il faut idéalement 20 étudiants en formation en apprentissage et 25 étudiants en formation initiale, il convient également de s'interroger sur l'insertion des formations, notamment en M2.

Carine ROYER note que Fabrice GOUBARD identifie encore des masters recherche.

Fabrice GOUBARD souligne qu'il ne devrait pas utiliser ce terme mais l'idée est quand même de dire que des laboratoires souhaiteraient que des étudiants poursuivent en doctorat. La graduate school a son rôle et des responsabilités en fonction de chaque composante.

Laurent GATINEAU évoque également la construction d'une offre de formation CY-ESSEC autour de la graduate school Management.

En l'absence de question supplémentaire, il soumet au vote la candidature de Fabrice GOUBARD à la vice-présidence Formation de CY Cergy Paris Université.

Fabrice GOUBARD est élu vice-président Formation avec 26 votes pour et 3 abstentions.

II. Désignation du vice-président Recherche

Laurent GATINEAU informe que le conseil d'établissement a émis un avis favorable à la candidature d'Iryna ANDRIYANOVA à la vice-présidence Recherche de CY Cergy Paris Université avec 37 voix pour (sur 45 votants). Il lui donne la parole afin qu'elle présente sa candidature.

Iryna ANDRIYANOVA indique qu'elle est arrivée au sein de cette université en 2009 en tant que post-doctorante au laboratoire ETIS avant de devenir MCF à partir de 2011. Elle a passé son HDR et a obtenu un poste de PR en 2019. Avant d'être vice-présidente Recherche, elle a été directrice du département des sciences informatiques à l'Institut de Sciences et Techniques (IST). Au cours de la précédente mandature, sa mission a consisté à préparer le rapport HCERES et elle peut déjà indiquer que le comité apprécie énormément la politique recherche qui lui a été présentée. Il faut maintenant consolider la politique recherche dans tous ses aspects. Le travail sur le contrat de site a ainsi débuté et deux ateliers sur la recherche et l'innovation se sont déjà déroulés avec les partenaires de CY Alliance ; un autre est prévu en juin prochain. En termes de perspectives, elle cite la création de l'institut de recherche en santé pour les territoires et la participation aux deux AMI SHS. Un certain nombre de projets en IA ont aussi été déposés avec les partenaires de CY Alliance. Par ailleurs, elle annonce qu'une réflexion a été lancée sur l'articulation entre formation et recherche avec les graduate schools, et une piste serait de mettre en place des modules interdisciplinaires dans les maquettes pédagogiques des formations de master et de l'école d'ingénieur. Ces modules

seraient notamment dispensés par les chercheurs invités de l'IEA, nationaux et internationaux. En termes de thématiques, elle évoque le numérique, la modélisation, le quantique, etc.

Carine ROYER reconnaît que l'idée paraît intéressante afin d'impulser davantage de poursuites en doctorat.

Iryna ANDRIYANOVA est preneuse de toutes les idées dans le cadre de la construction de ce parcours entre le master et le doctorat au sein des graduate schools.

Carine ROYER souhaite savoir si des actions sont envisagées pour permettre une articulation entre master et doctorat dans les écoles de CY Alliance.

Iryna ANDRIYANOVA explique que l'extension de la réflexion vers CY Alliance peut être réalisée via le collège doctoral.

Alain JAILLET souhaite connaître les modalités envisagées pour faire en sorte que le conseil de site ne soit pas seulement une chambre d'enregistrement mais bien une instance de discussion sur la stratégie au niveau du site, en y associant les composantes.

Iryna ANDRIYANOVA a énormément apprécié l'organisation des ateliers recherche au niveau de CY Alliance pour préparer le contrat de site, ce qui a permis de croiser les politiques recherche et innovation de l'ensemble des partenaires. Certaines actions seront inscrites dans le contrat de site et la question est de savoir comment le faire vivre. Sa vision est que le conseil de site devra prendre le relais dans le cadre de ces discussions.

Laurent JEANNIN souhaite savoir comment il sera possible de mutualiser les moyens humains et les plateformes de recherche entre les partenaires de CY Alliance. Il prend l'exemple du laboratoire BONHEURS qui travaille sur les problématiques des émotions. Il existe un logiciel de traitement de données dont l'ESSEC a fait l'acquisition et il imagine que les collègues du laboratoire pourront utiliser cet outil pour faire avancer la recherche dans ce domaine.

Iryna ANDRIYANOVA explique que la mutualisation des infrastructures de recherche est importante. Il existe effectivement une marge en termes de mutualisation au niveau des plateformes de CY Alliance. Cet élément a été mentionné dans les ateliers menés, et le premier travail consiste à faire un recensement des outils dont dispose chaque établissement, et sous quelles conditions les mutualisations pourraient se faire.

Laurent GATINEAU ajoute que la question de la mutualisation des infrastructures de recherche doit être réfléchie à toutes les échelles, à savoir des établissements de CY Alliance, des universités franciliennes, de l'Alliance EUTOPIA, etc. Il faut avoir la capacité d'avoir un outil de recherche performant qui devient de plus en plus difficilement accessible seul, et il faut aussi pouvoir disposer des moyens humains pour utiliser ces outils. La question de l'attractivité des chercheurs se pose aujourd'hui alors qu'on attend un départ massif de collègues à la retraite dans les cinq prochaines années. Si CY n'arrive pas à disposer des meilleurs équipements, elle ne sera pas attractive et ses chercheurs risquent de quitter l'établissement. C'est la raison pour laquelle il faut absolument réfléchir à la mutualisation des moyens pour rester compétitif et réaliser des économies. Laurent GATINEAU souhaite vivement, par exemple, avoir une centrale d'achat commune avec le territoire étant donné que les écoles, les collèges, les lycées et les universités ont les mêmes besoins de prestations en termes de maintenance des locaux, de nettoyage, etc.

Laurent JEANNIN pense que la mise en place d'une cartographie en termes de logiciels et d'équipements de recherche permettrait de pouvoir rationaliser la course à la dépense dans le cadre de la préparation du dialogue de gestion qui va débiter en juillet prochain.

Laurent GATINEAU soumet au vote la candidature d'Iryna ANDRIYANOVA à la vice-présidence Recherche de CY Cergy Paris Université.

Iryna ANDRIYANOVA est élue vice-présidente Recherche avec 22 votes pour, 2 contre et 5 abstentions.

III. Délégation de pouvoir du conseil de site au président

Laurent GATINEAU informe que la délégation de pouvoir du conseil de site au président est inchangée. Il rappelle que le président prend des décisions parce qu'il a mandat de l'instance.

En l'absence de questions, il soumet au vote la délégation de pouvoir du conseil de site au président.

La délégation de pouvoir du conseil de site au président est approuvée à l'unanimité.

IV. Information sur la composition des sections disciplinaires usagers et enseignants

Laurent GATINEAU annonce qu'il manque un PU homme, une PU femme et une MCF femme pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. Il rappelle qu'il compte sur l'engagement collectif des élus pour compléter la composition de cette section disciplinaire. La fraude, qu'elle soit technologique ou non, est croissante et il n'est pas possible que l'Université perde cette bataille. Il manque également deux MCF femmes pour la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants, et Laurent GATINEAU fait une nouvelle fois appel aux bonnes volontés. Un nouvel appel à candidatures sera prochainement diffusé afin que les deux sections soient opérationnelles en juin.

V. Création de l'Institut de recherche en santé pour les territoires (sous réserve)

Point reporté.

VI. Questions diverses

David HERLICOVIEZ indique que le cabinet et la direction générale des services proposent aux membres des conseils une formation pour laquelle ils ont reçu une proposition d'inscription. Une autre session sera éventuellement proposée par la suite. Par ailleurs, ce conseil de site achève la fin d'un cycle électoral lancé en octobre dernier, qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions sous la conduite bienveillante du premier vice-président, et grâce à l'engagement de Benjamin MEUNIER et de l'ensemble des équipes de la direction des affaires juridiques et institutionnelles, Véronique MOÏSENKO, Jessica LECOCQ, Agnès DELRIEU, Auriane DIROU, Alizée BINSÀ et Juliette DEL ZOTTO. Le travail de préparation des listes électorales n'aurait pas non plus été possible sans le concours de Cécile BLANCHARD au pilotage et de Marion TAIX à la DRH. Il leur adresse de chaleureux remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent GATINEAU remercie les membres et invités du conseil de site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 05.

Le procès-verbal soumis à l'aval du conseil de site lors de la séance du 3 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le président de CY Cergy Paris Université,
Président du conseil d'établissement,

Le Président

Laurent GATINEAU
 UNIVERSITE

Signature numérique
de Laurent GATINEAU
Date : 2025.06.10
17:02:33 +02'00'

Laurent GATINEAU